

République Française

Département de la Seine-Maritime

COMMUNE D'ARQUES-LA-BATAILLE

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal
du 25 septembre 2023

Délibération N°4 du 25 septembre 2023

Date de convocation **Etaient présents : (14)**
13.06.23

Maryline Fournier, Maire
Michel Ménager, Christine Delcroix, Philippe Gautrot, Dominique Paul,
Adjoints,
Pascal Ancelot, Benoit Boudet, Emmanuelle Duplessis Yaha, Anne-Lise
Grippon, Patrick Jouen, Julien Ménard, Véronique Obin, Guy Sénécal,
Rachida Slamani.

Nombre d'élus :
En exercice : 23
Présents : 14
Votants : 21

Etaient Excusés : (9)

Olivier Artur ayant donné délégation à Julien Ménard, Carole Dufils ayant
donné délégation à Patrick Jouen, Mickael Lefebvre, Isabelle Normand
ayant donné délégation à Maryline Fournier, Céline Obin ayant donné
délégation à Véronique Obin, Serge Planchon ayant donné délégation à
Philippe Gautrot, Isabelle Poulain ayant donné délégation à Rachida
Slamani, Gérard Sadé ayant donné délégation à Dominique Paul, Arlette
Vivet.

Secrétaire de séance : Anne-Lise Grippon

Budget communal Remboursement de l'acompte de Monsieur Michel

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Patrick Jouen, Conseiller municipal délégué

rappelle que le contrat de location de la salle Alice Guy prévoit que l'acompte de 100 €
versé à la signature du contrat soit conservé par la commune en cas d'annulation.

Monsieur Laurent MICHEL, habitant la commune, a signé un contrat de location de la salle
polyvalente pour le mois de décembre 2023 et payé l'acompte de 100 €. Pour raison
personnelle, il a annulé la fête familiale prévue et demande à être remboursé de cet
acompte.

Madame le maire propose de répondre favorablement à cette demande.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide que la commune rembourse l'acompte
de 100 euros à monsieur Michel.

Pour extrait conforme
Maryline Fournier, Maire

Séance du 25 septembre 2023 - Page 1 sur 1

